

# COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 JUIN 2025

---

### Présent-e-s :

1. CASARES Vincent	Le Centre-Vert'Libéraux	
2. DE MITRI Anita	Le Centre-Vert'Libéraux	
3. FEDELE Claudio	Le Centre-Vert'Libéraux	(nouveau)
4. GUILLERMIN Marc	Le Centre-Vert'Libéraux	(nouveau)
5. QUEIJO HADDAD Suzanne	Le Centre-Vert'Libéraux	(nouvelle)
6. THORIMBERT Denis	Le Centre-Vert'Libéraux	
7. WILLIMANN Isabelle	Le Centre-Vert'Libéraux	
8. BRUNSCHWEILER Luis	PLR	
9. DUBOIS Véronique	PLR	
10. DUPRAZ Sylvain	PLR	
11. EPENOY Cédric	PLR	
12. FAVRE Michel	PLR	
13. MOLLA Marie-José	PLR	(nouvelle)
14. ROHMER Maxime	Verts	
15. SOLARI Marco	Verts	
16. STAUDER Christophe	Verts	
17. VON HALLER Barthélémy	Verts	
18. ZUMBACH Marc	Verts	(nouveau)
19. BARBA Leticia	Socialistes	(nouvelle)
20. GARDIOL Isabel	Socialistes	(nouvelle)
21. RUEGGER Nathalie	Socialistes	
22. ZIMMERMANN Muriel	Socialistes	(nouvelle)
23. DELFIM Jean-Christophe	UDC	(nouveau)
24. VALENTIN Francisco	UDC	(nouveau)
25. DUCREST Jérémy	MCG	
26. SAAS Alexandra	MCG	
27. SOULIER Barbara	MCG (ex-UDC)	

### Conseil administratif :

Mme Fabienne MONBARON, Maire

M. Philippe ROCHETIN, Conseiller administratif (nouveau)

M. Mario RODRIGUEZ, Conseiller administratif

### Assistent à la séance :

M. Christophe KELLERHALS, Secrétaire général

Mme Laure DEROBERT, Assistante de direction au Secrétariat général

Mme Katia CHATELANAT, Assistante de direction au Secrétariat général

### Procès-verbaliste :

Mme Danielle ECHEVARRIA, in absentia

---

## **ORDRE DU JOUR :**

- 1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025, validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle (FAO) du 11 avril 2025**
  - 2. Prestation de serment des Conseillères municipales et Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge**
  - 3. Election du bureau du Conseil municipal – Président, Vice-président, Secrétaire, Vice-secrétaire, Membres.**
  - 4. Prestation de serment du doyen d'âge entre les mains du président élu**
  - 5. Nomination des diverses commissions et de leurs membres**
- 

La séance débute en musique.

Le Président n'étant pas encore formellement nommé, et comme le veut la coutume, la première prise de parole sera faite par le doyen d'âge de l'assemblée.

**M. Favre** préside donc le début de la séance, dans l'attente de la constitution du nouveau Bureau du Conseil municipal. Il prend immédiatement la parole et fait la déclaration suivante :

*Madame le Maire, Chère Fabienne Monbaron,*

*Messieurs les Conseillers administratifs, Philippe Rochetin et Mario Rodriguez,*

*Monsieur l'ancien Maire, Xavier Magnin,*

*Chers anciens Elus,*

*Chers Candidats non réélus ou non élus,*

*Chers Elus en route pour une nouvelle législature,*

*Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration communale et son Secrétaire général, Christophe Kellerhals,*

*Mesdames et Messieurs, Cher public,*

*Comme le veut la tradition, il m'échoit de vous transmettre la cordiale bienvenue, lors de cette séance, en ma qualité de doyen de Conseil. Ce n'est pas la première fois, et peut-être pas la dernière.*

*J'ai souhaité débiter cette séance, qui se veut à la fois officielle et conviviale, par un morceau de musique intitulé « Marche du général Guisan », qui nous rappelle que l'on est en Suisse, qu'on est bien en Suisse, pays d'accord s'il en est, et que la musique adoucit les mœurs. Merci de votre participation, ici ce soir, qui marque l'investiture du nouveau Conseil municipal, élu par vous, pour le bien commun, ce qui n'est pas partout le cas actuellement en ce bas monde, bien malheureusement.*

*Permettez-moi de transmettre un message d'amitié aux candidats et candidates qui n'ont pas été réélus ou élus ; cela n'enlève rien à leur mérite par leur engagement concrétisé jusqu'ici pour les uns, et pour les autres, c'est l'espoir déçu de n'avoir pas obtenu les suffrages suffisants.*

*Je veux ici saluer les nouveaux élus de la législature qui s'annonce, partant du 1er juin 2025 et allant jusqu'au 31 mai 2030. Cet engagement marquera votre vie de manière, je l'espère, aussi positive que possible. Il s'agit de trouver ensemble les meilleures solutions aux projets qui se présentent, avec l'objectif bien compris de répondre à l'intérêt général de notre communauté, à savoir celui des habitants de toutes générations, des catégories sociales comme des entreprises et sociétés installées sur notre territoire.*

*Comme vous le savez, Plan-les-Ouates dispose d'un outil de travail de qualité, votre Administration pouvant répondre, à travers ses divers services, à l'ensemble des dossiers qui, dans nombre de domaines, permettent de faire face aux défis de la vie communale. Le dynamisme de notre Commune s'est ainsi constitué au fil des décennies qui viennent de s'écouler, grâce notamment à la bonne entente qui a régné, et qui se doit de régner au sein des autorités communale, dans le respect des idées et des positions des uns et des autres. Nous devons mettre en place nos objectifs ensemble, pour la bonne marche de notre petite démocratie. Cela s'intitule ici, dans cet hémicycle, dans cette salle, l'« esprit de Plan-les-Ouates ». Il faut s'en souvenir aussi souvent que possible et chaque fois que cela sera nécessaire.*

*On entend parfois ici que le pouvoir des Communes est relatif par rapport à la force du Canton, soit le Grand Conseil, le Conseil d'État et son administration, qui disposent légalement des décisions les plus importantes, notamment, mais pas seulement, en matière d'aménagement du territoire, donc des Communes. A nous alors, autorité communale, de préparer des projets cohérents et de les défendre avec toute la détermination voulue, ce qui n'est de loin pas toujours simple, mais tout simplement passionnant.*

*Ancien président des sociétés au niveau local et cantonal, je veux ici relever et encourager les sociétés communales pour leurs activités, et féliciter les présidents et comités de ces dernières pour le travail bénévole effectué, qui marque de manière essentielle la vie communale et le tissu social de Plan-les-Ouates.*

*Merci de votre amitié et de votre attention, et bonne chance pour cette nouvelle législature qui commence. Vive Plan-les-Ouates et vive Genève !*

**M. Favre** rappelle que le Conseil municipal a été convoqué par Monsieur le Maire en date du 22 mai dernier, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'administration des Communes, qui prévoit que la date de la séance d'installation est arrêtée par le Conseil d'État. Le rôle du Président du Conseil municipal assuré jusqu'à l'élection du Président par le doyen d'âge. Le rôle de secrétaire du Conseil municipal est assuré jusqu'à l'élection du Secrétaire par M. Maxime Rohmer, qui est le plus jeune membre du Conseil.

Il ajoute que le badge qui permet de d'accéder au locaux communaux sera remis nouveaux membres du Conseil à l'issue de cette assemblée.

**1. LECTURE DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT DU 9 AVRIL 2025, VALIDANT LES ÉLECTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 23 MARS 2025, PUBLIÉ DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE (FAO) DU 11 AVRIL 2025**

**M. Rohmer, secrétaire ad interim,** donne lecture de cet arrêté.

**2. PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRE LES MAINS DU DOYEN D'ÂGE**

**M. Favre, Président ad interim,** demande à l'assistance de se lever pour la prestation de serment, dont il donne lecture :

*« Je jure ou je promets solennellement : d'être fidèle à la République et Canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne permet pas de divulguer »,*

A l'issue de cette lecture, **le Président ad interim** demande à chaque membre du Conseil municipal, à l'appel de son nom, de lever la main droite et de répondre par les mots :

*« Je le jure » ou « Je le promets ».*

Les Conseillères et Conseillers municipales-aux, ci-après, ont ainsi prêté serment :

**Mmes et MM. Leticia BARBA, Luis BRUNSCHWEILER, Vincent CASARES, Jean-Christophe DELFIM, Anita DE MITRI, Véronique DUBOIS, Jérémy DUCREST, Sylvain DUPRAZ, Cédric EPENOY, Claudio FEDELE, Isabel GARDIOL, Marc GUILLERMIN, Marie-José MOLLA, Suzanne QUEIJO HADDAD, Maxime ROHMER, Nathalie RUEGGER, Alexandra SAAS, Marco SOLARI, Barbara SOULIER, Christophe STAUDER, Denis THORIMBERT, Francisco VALENTIN, Barthélémy VON HALLER, Isabelle WILLIMANN, Muriel ZIMMERMANN, Marc ZUMBACH.**

Le Président ad interim prend acte de leur serment et les invite à se rasseoir, sous les applaudissements de l'assemblée.

### **3. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL – PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE, VICE-SECRÉTAIRE, MEMBRES**

Le Président ad interim rappelle que le Bureau est constitué d'un Président, un Vice-président, un Secrétaire, un Vice-secrétaire et les membres. Il s'agit d'une personne par parti représenté au sein de ce Conseil. Ces gens sont appelés à préparer les séances du Conseil municipal et mettent les points essentiels à l'ordre du jour ; ils prennent parfois des positions pour par exemple un vote sur le siège ou un renvoi en commission. Toutes les délibérations passent par le Bureau. L'élection de ce bureau peut avoir lieu sous deux formes, soit à main levée, ce qui est souhaité ou souhaitable par tout le monde, soit par bulletin secret, si au moins six membres le demandent. Cela n'étant pas le cas, le vote se fera à main levée.

Il propose la composition suivante :

Président : M. Vincent Casares  
Vice-président : M. Marco Solari  
Secrétaire : M. Luis Brunschweiler  
Vice-secrétaire : Mme Nathalie Rüegger  
Membres : Mme Alexandra Saas et M. Francisco Valentin.

**Le Conseil municipal accepte la composition de son Bureau, telle que proposée, par 26 oui, soit à l'unanimité.**

A l'issue de ce vote, le Bureau du Conseil municipal se compose donc, pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026, comme suit :

**Président : M. Vincent Casares - Vice-président : M. Marco Solari - Secrétaire : M. Luis Brunschweiler - Vice-secrétaire : Mme Nathalie Rüegger - Membres : Mme Alexandra Saas et M. Francisco Valentin.**

**M. Favre** cède sa place au Président du Conseil municipal, M. Casares.

**M. Rohmer** cède sa place au Secrétaire du Conseil municipal, M. Brunschweiler.

#### 4. PRESTATION DE SERMENT DU DOYEN D'ÂGE ENTRE LES MAINS DU PRÉSIDENT ÉLU

**Le Président** remercie ses collègues pour son élection et procède à l'assermentation de M. Michel Favre. Il l'invite à se lever, ainsi que l'assistance et demande à ce dernier de lever la main droite et dire « *Je le jure* » ou « *Je le promets* », après qu'il eut donné lecture de la prestation de serment :

*« Je jure ou je promets solennellement : d'être fidèle à la République et Canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne permet pas de divulguer ».*

**M. Favre** prête ainsi serment à son tour.

#### 5. NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS ET DE LEURS MEMBRES

**Le Président** rappelle que le Bureau s'est réuni avant la séance de ce soir pour proposer la nouvelle liste des commissions. Les Présidents des commissions seront élus lors de la première séance de commission. Il demande aux membres du Conseil municipal s'ils ont des commentaires à faire sur cette liste et rappelle que les commissions sont les suivantes :

1. Commission Finances et économie
2. Commission Aménagement et nouveaux quartiers
3. Commission Environnement et infrastructures
4. Commission Sports
5. Commission Culture
6. Commission Sociale et enfance
7. Commission Sécurité et communication

**Le Président** précise que les commissions se réunissent 1 à 2 fois par mois, sous le leadership du Conseil administratif.

**Mme Rüegger** précise que ces commissions sont du ressort des groupes du Conseil municipal, pas du Conseil administratif.

**Le Président** confirme. Il soumet au vote du Conseil municipal la liste des commissions, en bloc.

**Le Conseil municipal accepte la liste des commissions proposées  
Par 26 oui, soit à l'unanimité.**

A l'issue de ce vote, les commissions sont composées de la manière suivante :

##### Commission Finances et économie

Vincent Casares – Claudio Fedele – Suzanne Queijo Haddad – Luis Brunschweiler – Sylvain Dupraz – Barthélémy von Haller – Christophe Stauder – Leticia Barba – Nathalie Rüegger – Jean-Christophe Delfim – Alexandra Saas.

##### Commission Aménagement et nouveaux quartiers

Anita De Mitri – Denis Thorimbert – Isabelle Willimann – Michel Favre – Cédric Epenoy – Barthélémy von Haller – Marc Zumbach – Nathalie Rüegger – Muriel Zimmermann – Jean-Christophe Delfim – Alexandra Saas.

Commission Environnement et infrastructures

Denis Thorimbert – Claudio Fedele – Suzanne Queijo Hadda – Véronique Dubois – Cédric Epenoy – Maxime Rohmer – Marc Zumbach – Nathalie Rüegger – Muriel Zimmermann – Jean-Christophe Delfim, Alexandra Saas.

Commission Sports

Marc Guillermin – Anita de Mitri – Claudio Fedele – Luis Brunschweiler – Véronique Dubois – Maxime Rohmer – Marco Solari – Isabel Gardiol – Nathalie Rüegger – Francisco Valentin – Barbara Soulier.

Commission Culture

Marc Guillermin – Vincent Casares – Isabelle Willimann - Marie-José Molla – Sylvain Dupraz – Christophe Stauder – Marc Zumbach – Isabel Gardiol – Muriel Zimmermann – Francisco Valentin – Jérémy Ducrest.

Commission Sociale et enfance

Isabelle Willimann – Suzanne Queijo Haddad – Vincent Casares – Michel Favre – Marie-José Molla – Marco Solari – Barthélémy von Haller – Leticia Barba – Isabel Gardiol – Jean-Christophe Delfim – Jérémy Ducrest

Commission Sécurité et communication

Anita de Mitri – Denis Thorimbert – Marc Guillermin – Cédric Epenoy – Sylvain Dupraz – Maxime Rohmer – Christophe Stauder – Leticia Barba – Isabel Gardiol – Francisco Valentin – Barbara Soulier.

**Le Président** annonce qu'ils sont arrivés au terme de cette séance et qu'il clôt officiellement la séance à 19h19. Il convie tout le monde au traditionnel verre de l'amitié et souhaite à tous une agréable soirée.

\*\*\*\*\*

Le Secrétaire

Luis BRUNSCHWEILER

Le Président

Vincent CASARES